



66 JUN 2023

PRO NOVIO DU MO.

LE BULLETIN
DU PATRIMOINE
NYONNAIS

BILLET DU PRÉSIDENT	3
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	5
PATRIMOINE : MURS DE PERDTEMPS	8
ENQUÊTES	14
DÉCOUVRIR	18
FRESQUE	20
ADHÉRER	22
AGENDA	23

BILLET DU PRÉSIDENT

POUR QUE NYON RESTE LA CITÉ DU BON ACCUEIL...

Chères et chers membres, Madame, Monsieur,

Comme vous allez le découvrir, Pro Novioduno a souhaité repenser l'aspect de votre cher bulletin en cette année 2023. Un changement radical, un nouveau format, une enveloppe toute neuve, reflétant parfaitement la dynamique actuelle de l'association.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Georges Darrer, pour son important dévouement durant les 18 dernières années et pour l'ensemble de ce qui a été entrepris par le comité sur les sujets qui animent Pro Novioduno en matière de protection du patrimoine bâti et non bâti.

Reprendre le flambeau en devenant le 9^e président de l'Association en 100 ans est pour moi un grand honneur que je vais tâcher d'assumer avec trépidation, humilité mais aussi avec la passion qui m'anime.

C'est dans un esprit de service que je mettrai tout en œuvre pour relever le défi de cette présidence aux côtés d'une équipe compétente et motivée.

Nous pouvons toutes et tous être fiers des réalisations extraordinaires menées par Pro Novioduno durant le dernier siècle. La ville doit énormément aux actions menées par l'Association et nous devons en avoir pleinement conscience lorsque nous déambulons dans les rues de Nyon.

Pour autant, nous ne devons pas verser dans l'autosatisfaction. Les défis sont nombreux et il y a encore beaucoup à faire pour préserver notre ville bimillénaire afin que celle-ci ne soit pas la Cité du bon écueil mais la Cité du bon accueil !



BILLET DU PRÉSIDENT

Ayons toujours à l'esprit que Pro Novioduno existe pour préserver le patrimoine de notre ville et accompagner son développement harmonieux grâce au travail bénévole du comité à qui il convient de rendre hommage pour tout le travail entrepris et le temps investi. En effet, gérer quelque 200 membres, organiser des activités tout au long de l'année, suivre avec attention les mises à l'enquêtes publiques, éditer un bulletin, tenir une comptabilité et un secrétariat n'est pas une sinécure mais c'est cette action collective qui permet de faire vivre et se développer votre association.

Je vous remercie du fonds du cœur pour votre précieux soutien et vous donne rendez-vous à l'occasion d'une de nos prochaines excursions!

Vincent Guillot / président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 31 JANVIER 2023 NOUVELLE PRÉSIDENTE

Une cinquantaine de membres étaient présents pour assister à la dernière assemblée présidée par Georges Darrer. En effet, après 18 ans de présidence, ce dernier a passé la main. Comme le note Philippe Glasson, il avait accepté cette position sans réaliser tout à fait ce que cela représentait ! mais il s'est révélé être un bon président. Chaleureusement remercié, il reçoit en cadeau un abonnement général CFF qui lui permettra de profiter de nombreux voyages en train. Il rejoint Denise Ritter dans le rang des membres d'honneur.

Dans son rapport, il souligne que 2022 a été une année mémorable en raison du 100e anniversaire de l'Association. Toutefois, ce jubilé ne veut pas dire que Pro Novioduno peut se reposer sur ses lauriers. De nouveaux défis nous attendent comme l'expansion de la ville de Nyon et les changements climatiques et énergétiques qui peuvent mettre en danger certains éléments du patrimoine.

LE NOUVEAU COMITÉ

Pour succéder à Georges Darrer, le comité a choisi un candidat qui répond aux critères de compétences, d'engagement et de jeunesse en la personne de Vincent Guillot. Le nouveau président, archiviste de profession, a toujours vécu à Nyon, comme son père et son grand-père avant lui. Il s'intéresse activement aux patrimoines documentaire et bâti. Afin de compléter le comité et le seconder dans l'organisation des actions, deux nouveaux membres ont été recrutés. Il s'agit de Marine Scheidegger, développeuse d'affaires pour une compagnie de drones, qui se focalisera sur les relations extérieures pour accroître

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

l'influence de Pro Novioduno auprès du public, et Sylvain Meier, ingénieur forestier EPFZ, dendrologue, qui nous apportera son expérience pour assurer une plus grande attention à la préservation de la végétation en ville.

Les autres membres du comité restent fidèles au poste : Éric Biéler (surveillance des mises à l'enquête), Éric Bieler et Gabriela Dalla Favera (organisation des excursions), Myrtha Burger (secrétariat), Lucienne Caillat (bulletin et site Web), Christian Fanti (trésorier) et Philippe Glasson (vice-président). Le nouveau comité est bien décidé à poursuivre la préservation du patrimoine selon les statuts de l'association et à relever les défis qui l'attendent. Il a également la volonté de développer le nombre de membres avec une mixité intergénérationnelle et de veiller à la sauvegarde du patrimoine sylvicole de la commune.

ARTISTES NYONNAISES

En deuxième partie, Julie Ruppen, historienne de l'art, a présenté ses recherches sur la famille Natthey-Bonnard, artistes amateurs et professionnels du XIX^e siècle à Nyon. Les femmes artistes y ont joué un rôle important et reconnu.

Un apéritif animé a conclu la soirée.

Lucienne Caillat





IDS PUBLIC

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE PERDTEMPS RASE LES MURS...

Sans crier gare, le projet de réaménagement de la place Perdtemps tel que présenté récemment par la Commune envisage la démolition intégrale d'un patrimoine méconnu de la plupart des Nyonnais. Partons à la découverte de ce dernier afin d'en saisir le contour et son développement.

On n'y prête guère attention lorsque l'on déambule autour de la place. Elles sont pourtant au nombre de 221, discrètes et surannées. Accrochées à leurs murs telles des moules à leurs bouées, elles ont pourtant rythmé la vie commerciale de la région et de la ville durant 167 ans. Qui sont-elles ? Cette armée de boucles métalliques servait à attacher les chars et les bêtes durant le marché au bétail. Qui se souvient encore que ce marché se tenait à Perdtemps jusqu'en 1973 ?

Si tout le monde connaît cette place emblématique sous son aspect actuel, aucune étude n'avait encore jamais été réalisée sur les murs qui ceinturent cette dernière au sud et à l'ouest et qui marquent le paysage nyonnais depuis plus de deux siècles. On ne peut pourtant pas les manquer tant leur présence est visible et en impose. Passons en revue les différentes étapes qui ont marqué leur création.

A l'époque Perdtemps est une vaste étendue herbeuse mise à disposition de la population nyonnaise. Les anciens Nyonnais se souviennent qu'ils pouvaient y assister à des matchs de football, de basket, des concours hippiques, des foires, du cirque et de nombreuses autres manifestations. De quand date cette place ? Elle apparaît sous le nom de « Pertems » avant le XVI^e siècle et c'est alors que la Ville acquiert des parcelles de jardin ou de vigne qui étaient situées en dehors des murailles à proximité de moulins alimentés par le bief de l'Asse. Il est précisé en 1586, lors d'un achat de terrain que la parcelle ainsi acquise était destinée « à l'agrandissement de la place commune récemment aménagée pour tenir les foires, faire l'exercice à l'arquebuse et servir de place de rassemblement d'une compagnie pour le service de leurs Excellences

Le marché au bétail
vers 1890

Photo Kunz, Archives communales
de Nyon, Fonds Berger

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE PERDTEMPS RASE LES MURS...

de Berne ». Perdtemps sert déjà de stand de tir en 1564 et en 1761 la ville agrandit la place par le biais de nouveaux achats car elle était trop petite pour les revues militaires. Dans les années qui suivent, la place est nivelée en 1773 et en 1798, on y installe à proximité une fontaine construite par le marbrier Jean-François Doret. Ce bassin était situé auparavant en bas de Perdtemps contre le mur des boucheries qui prenaient place à la rue de l'Industrie sous l'actuel cinéma Capitole.

La configuration des lieux évolue en 1805 lorsque la Municipalité décide d'ériger un premier mur et de déplacer la fontaine en haut de la Colombière «*On établira un mur au bas de Perdtemps et on transportera la fontaine en face de la Grande Vy [Rue de la Colombière], on plantera autour de la place une double rangée d'arbres* ». La construction de deux premiers murs au sud de la place et d'une petite portion à l'ouest le long de l'avenue Viollier obéissait vraisemblablement à la volonté de dédier un espace à la foire au bétail et les mesures sanitaires qui allaient avec. En effet, comme expliqué ci-dessus, les abattoirs se trouvaient à proximité... En 1806, M. Obrecht capitaine de Génie de son Altesse l'Electeur de Baden demeurant à Nyon est mandaté pour établir un premier plan géométrique de la place et on apprend que la pierre fournie pour l'érection du mur est fournie par un carrier de Vesancy. En 1807, c'est le maréchal-ferrant Müller qui réalise les plus anciennes boucles en métal qui sont encore visibles de nos jours sur la portion ouest. Ces dernières servaient à attacher les bestiaux et les porcs durant la foire au bétail ainsi que les nombreux attelages de chevaux ancêtres de nos automobiles!

En 1835, les frères Monod cèdent à la ville une portion de 841 toises qui permet d'agrandir la place à l'est et d'élargir la rue Saint-Jean. On décide alors de prolonger la place du Petit-Perdtemps et d'y ériger de nouveaux murs. C'est l'architecte Favre qui est choisi pour ce travail «*l'architecte Favre dépose les plans, devis et projet de soumission relatifs au démolissage des murs de Perdtemps à l'établissement de la place*

« La Municipalité commande la pierre de roche, provenant des célèbres carrières de Villebois dans l'Ain »

d'arme et à celle du bétail ». Il est admis comme entrepreneur à condition qu'il soit inspecté par un architecte « étranger ». C'est le dénommé J. Renevier, architecte à... Etoy! qui se chargera d'inspecter le mur. Une poterne toujours existante aujourd'hui est

alors réalisée pour communiquer entre le haut et le bas de la place et la foire au bétail et une portion de mur de l'avenue Viollier est également prolongée d'une quinzaine de mètres. C'est un dénommé Perret qui réalise les boucles encore présentes dans le mur est. En 1855, le place de la foire au bétail est agrémentée de 28 piliers en roc fournis par Beudet maître-carrier à Vesancy. Six ans plus tard la Ville procède à l' « *ouverture d'un concours pour la construction d'un poids à bascule qui sera, le cas échéant placé sur la place du marché au bétail* ».

La place qui a cessé d'être un stand de tir en 1876 voit l'aménagement du magnifique escalier actuel situé entre l'avenue Viollier et la rue Saint-Jean dix ans plus tard. Ce dernier remplace un ancien escalier. La Municipalité commande la pierre de roche, provenant des célèbres carrières de Villebois dans l'Ain, à François Baud. Des mains-courantes sont placées en novembre 1886 « *afin d'éviter les accidents durant l'hiver* ».

Le stand de tir démolit (il se trouvait devant l'actuel office du tourisme), les murs longeant l'Avenue Viollier sont à nouveau prolongés d'une vingtaine de mètres par l'entreprise du yonnais Joseph Bidal en 1890. Un escalier toujours existant de nos jours est également créé. 12 ans plus tard, les boucles servant à attacher les chars sont retirées sur cette avenue. Il n'en subsiste que quelques traces. La configuration murale de la place prend son aspect actuel en 1920 avec l'élargissement du carrefour oriental du Petit-



Perdtemps. Enfin, en 1927 la portion de mur entourant la fontaine de 1798 est légèrement reculée afin d'élargir la rue Saint-Jean.

Après plusieurs siècles d'existence, le marché au bétail cède finalement sa place au développement du trafic automobile et à son lot de places de parking. Les derniers ruminants quitteront la ville de Nyon en octobre 1973 et rejoindront le parc chevalin de Signy mettant un terme à plusieurs siècles de présence à Perdtemps.

Quant à la place elle trouve sa forme définitive avec l'inauguration de la salle communale en 1930, puis l'occupation du parking par les véhicules (création de 180 places en 1962, 380 dès 1968). Le parking deviendra payant en 1979 ; l'installation d'une barrière et d'un système de ticket avec la première heure gratuite interviendra en 2004.

L'escalier de Perdtemps
vers 1925-1930

Photo Lüscher, Archives communales
de Nyon, Fonds Berger

Vincent Guillot

ENQUÊTES

MISES À L'ENQUÊTE (HIVER 2022-2023) CONTACTS AVEC L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Service du Territoire de la commune a reçu Pro Novioduno à la mi-mars. L'objectif principal était de présenter le nouveau Président, mais aussi de rappeler la dizaine d'oppositions adressées à la Municipalité depuis 2021, et que nous avons déjà détaillées dans notre précédent bulletin (n°65 de novembre 2022).

SUIVI DES OPPOSITIONS

À fin mars, la commune répondait enfin pour les deux projets suivants:

- Rue des Marchandises 9: abandon de la démolition envisagée, et préparation de la transmission, à une ou plusieurs associations, de la gestion des locaux conservés. Soit exactement ce que Pro Novioduno avait proposé à la Municipalité.
- Chemin du Cordon 5: acceptation du projet de piscine et d'abri vélos, mais en respectant des conditions détaillées du département cantonal concerné. Tel n'était pas l'objectif, mais cela témoigne en tous cas de l'attention consacrée à nos interventions par les administrations cantonale et communale.

Signalons par ailleurs une nouvelle démarche de Pro Novioduno, à mi-mars, pour que la distance non constructible de 10,00 m en lisière de forêt soit respectée dans un nouveau projet de démolition-reconstruction au chemin des Plantaz 25 b.

Le Comité est reconnaissant envers la Municipalité pour son accueil et l'attention qu'elle a consacrée à ces différentes oppositions, et reste évidemment attentif à ce que la Commune réponde aussi aux autres interventions restant sans réponse. Point important à souligner : des rencontres auront désormais lieu deux fois par année avec le Service du Territoire.

AUTRES DOSSIERS ÉTUDIÉS

Nombreuses furent cependant les mises à l'enquête ne nécessitant pas, après une analyse approfondie, une opposition de Pro Novioduno. Ainsi, entre mi-novembre (notre dernier bulletin n° 65) et mi-mars, nous avons analysé plus d'une trentaine de nouveaux projets, à savoir :

- 7 avis d'abattage de plusieurs arbres, malheureusement tous déjà effectués lors de la parution de leurs annonces ;
- 1 nouvelle fabrique horlogère (chemin de la Vuarpillière 23) ; 7 démolitions-reconstructions, soit 1 halle multisports (Colovray), 2 immeubles de logements (Route de Divonne 14-18, route de Saint-Cergue 103), 1 usine (chemin de la Vuarpillière 5), un immeuble mixte de logements, ateliers et garage (route de Saint-Cergue 308), et deux agrandissements partiels (chemin de Bois-Bougy 3, chemin des Pâquerettes 11a) ;
- 7 transformations intérieures, ou extérieures pour l'isolation thermique de façades d'immeubles existants (route d'Oulteret 1-3, rue Delaflichère 11, rue de la Colombière 1, chemin Monastier 2-4, chemin du Couchant, chemin des Frênes, et chemin des Mésanges) ;

ENQUÊTES

- 5 modifications de terrasses ou d'aménagements extérieurs (rue de la Morâche 2, quai Louis-Bonnard, place St-Martin, chemin des Vignes 1-3, et Martinet);
- 6 PAC (pompes à chaleur), et 2 antennes (Changins, Grand'Rue 10).

POUR LES INTÉRESSÉS

tous ces projets sont annoncés dans le journal La Côte les mardis et vendredis, et peuvent être consultés dès le lendemain sur le site internet www.nyon.ch/nyon-officiel/pilier-public.



AU-DELÀ DES PROJETS IMMOBILIERS ET DES ABATTAGES D'ARBRES

Le territoire communal n'étant pas extensible, la densification des zones constructibles nécessite :

- une attention renforcée pour la conservation et la mise en valeur des constructions historiques et des réalisations plus récentes de qualité ;
- qu'une végétation capable de combattre les îlots de chaleur soit préservée dans les quartiers urbains ;
- de développer une biodiversité équilibrées dans toutes les zones construites ou cultivées, en vérifiant si certains tronçons de lisières protégées ne nécessitent pas une plus grande protection et une revitalisation de leur substance naturelle, etc.

EN RÉSUMÉ, PRO NOVIODUNO A ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE !

Un grand merci à chacune et chacun pour votre soutien moral, pour votre aide concrète ou financière, et surtout pour votre participation d'une manière ou d'une autre à toutes les actions nécessaires pour la préservation de l'environnement de qualité dont nous avons chacun besoin, pour notre bonne santé physique et morale.

Éric Biéler, architecte

DÉCOUVRIR : ARCHITECTURE, CULTURE, PATRIMOINE

EXCURSION À VEVEY

C'est un jeudi de printemps à Vevey avec du soleil, de beaux parterres fleuris et une vue splendide sur le lac et les montagnes. 27 personnes ont répondu présent. Nous commençons par visiter le siège de Nestlé avec un guide historique. Il nous apprend que le premier bâtiment, absolument magnifique, a été construit à l'emplacement du Grand Hôtel, dynamité en 1950. Il a été ensuite agrandi par deux annexes, les trois bâtiments étant reliés entre eux de façon ingénieuse – le plus récent est un restaurant circulaire pour 500 personnes. Suite à une rénovation fidèle à l'original tout en étant innovante, achevée en 2022, les collaborateurs travaillent dans un environnement à la pointe de la technologie, conçu pour réduire la consommation d'énergie (vitres intelligentes, ventilation tenant compte du nombre de personnes).

Nous nous dirigeons ensuite vers la Villa "Le Lac » Le Corbusier, une petite maison de 64 m² que Le Corbusier a construit en 1923 pour ses parents – un petit bijou de fonctionnalisme, qui contient des meubles qu'il a dessinés lui-même. Véritable expérimentation technique, la fenêtre de 11 mètres témoigne d'une nouvelle conception du cadrage du paysage et de la relation au site. Le funiculaire emmène ensuite les participants sur à Corseaux. Après le repas, nous visitons la maison-atelier du peintre Italo de Grandi où nous admirons ses aquarelles, accompagnées de textes de Philippe Jaccottet. Enfin nous descendons à travers les vignes, face au lac, vers Vevey.

Lucienne Caillat





UNE FRESQUE QUI CHANGE TOUT

C'EST UN PEU L'HISTOIRE D'UNE VIEILLE DAME QUI DÉCIDE UN JOUR DE S'HABILLER EN PUNK

Ce vieux bâtiment qui a connu de nombreux destins a en effet été le centre des jeunes dans les années 70, puis une salle de répétition musicale, mais aussi et dans le même temps le centre de l'aviron nyonnais. Il est malgré son emplacement privilégié proche du lac, le bâtiment dont on ne parle pas et pour lequel on évite d'avoir un projet et un avenir. Cette bâtisse se réveille un beau matin, parée de mille couleurs pétantes et de mille mélodies virtuelles. Cette transformation la fait passer de l'invisible à la lumière, d'un triste morose à une vibration multicolore. Cette fresque musicale démontre qu'avec peu de moyens on peut changer beaucoup de choses. Certaines villes ont appliqué cette recette simple qui consiste à égayer les espaces tristes et borgnes.



A Nyon, il existe quelques autres exemples (dans le passage sous-voies du gymnase ou sur la façade du magasin Le Scalaire). À l'image de nos ancêtres romains qui chérissaient les fresques, nous pourrions les imiter en interrogeant nos concitoyens sur les emplacements potentiels dans notre ville. À l'initiative de l'Association pour le développement des Arts plastiques et de la Journée des Arts, il faut donc féliciter Théo Dao! Ce dernier a passé plusieurs jours à imaginer et réaliser cette fresque avec énergie et de manière bénévole avec toutes les personnes qui l'ont aidé dans cette magnifique réalisation qui ouvre de nouveaux horizons! Un petit changement bon marché et réversible, mais qui change l'atmosphère et le regard. Si vous, aussi, voulez contribuer à ces changements, rejoignez Pro Novioduno et participez à notre environnement.

Philippe Glasson



DEVENEZ SANS TARDER UN ACTEUR DU PATRIMOINE NYONNAIS

PRO NOVIODUNO VEILLE À LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE DE LA VILLE DE NYON DEPUIS 1922.

Adhérer c'est rejoindre plus de 200 membres amoureux d'une cité bimillénaire. C'est donner un souffle nouveau au patrimoine bâti et non bâti local, si riche et si important pour comprendre la ville actuelle qui est le prolongement de notre maison. C'est pouvoir participer prioritairement à des excursions thématiques et rencontrer d'autres passionnés. C'est recevoir chez soi (deux fois par année) le bulletin de l'Association. Cette publication permet d'être tenu au courant des activités de Pro Novioduno et offre des dossiers thématiques sur la ville. C'est recevoir le livre-anniversaire : Onze balades à Nyon commentées dans le bourg et dans les environs qui vous permettront d'affûter votre regard sur la ville. N'hésitez plus, rejoignez sans tarder Pro Novioduno !

POUR VOUS INSCRIRE

par courriel info@pronovioduno.ch **par courrier** Pro Novioduno - 1260 Nyon 1
sur le site urba-nyon.ch/association/adhesion

COTISATIONS

Individuelle 40.- / **couple** 60.- / **société, entreprise** 100.- / **membre à vie** 500.-

COMPTE POSTAL

IBAN CH67 0900 0000 1200 8591 0

AGENDA

27 AVRIL, VEVEY

Siège de Nestlé (architecte Jean Tschumi)

Villa Le Lac Le Corbusier à Corseaux

Atelier du peintre Italo De Grandi

Lire compte-rendu en page 18

3 JUIN, NYON

À la découverte du Patrimoine arborisé de Nyon

Avec Sylvain Meier, ingénieur forestier accompagné de

Pascal Bodin, chef du service de l'environnement de la Ville de Nyon

Compte-rendu dans le prochain numéro

9-10 SEPTEMBRE, NYON

Journées du Patrimoine

Pro Novioduno tiendra un stand au Château, qui est inclus dans le programme officiel des Journées du patrimoine.

Thème « Réemploi et recyclage »

7-8 OCTOBRE, MILAN

Découvertes à Milan

